

Prochain Conseil de Paris

Lundi 13, mardi 14 et mercredi 15 juin, Hôtel de Ville (4e)

Le Conseil de Paris se réunira de lundi à mercredi. Il comptera deux temps forts : l'examen du compte administratif 2015 et du budget supplémentaire 2016, et ma mise en place de la brigade de lutte contre les incivilités.

Lundi 13 juin

- 8h15** Petit-déjeuner de presse autour de la Maire de Paris
- 9h** Examen du compte administratif 2015 et du budget supplémentaire 2016
[Suspension de séance à 13h]
- 14h45** Débat sur la mise en place de la brigade de lutte contre les incivilités
[Suspension de séance à 21h]

Mardi 14 juin

- 9h** Poursuite de l'examen des projets de délibération
- 14h45** Questions d'actualité
- 16h** Poursuite de l'examen des projets de délibération
[Suspension de séance à 21h]

Mercredi 15 juin

- 9h** Poursuite de l'examen des projets de délibération
[Suspension de séance à 13h]
- 14h45** Poursuite de l'examen des projets de délibération
[Fin de la séance à l'épuisement de l'ordre du jour]

Ces horaires sont indicatifs et susceptibles d'évoluer selon la durée des débats. Les délibérations sont progressivement mises en ligne sur paris.fr (*rubrique Municipalité > Conseil de Paris > Ordre du jour*). L'intégralité sera disponible dès mardi matin.

En marge des débats, les adjoints à la Maire iront à votre rencontre en salle de presse, pour répondre à vos questions. N'hésitez pas à nous adresser en amont vos demandes d'interviews.

La prochaine séance du Conseil de Paris se tiendra du 4 au 6 juillet.